

Intercommunalité

Au 1^{er} janvier 2017, les Communautés de Communes du Pays de Saint Flour-Margeride, de Planèze, du Pays de Pierrefort-Neuvéglise et de Caldaguès-Aubrac ont fusionné pour donner naissance à une unique structure intercommunale : **Saint-Flour Communauté**, présidée aujourd'hui par Monsieur Pierre JARLIER.



L'objectif a été d'ouvrir de nouvelles perspectives à notre territoire dans une action solidaire autour d'un projet partagé.

Ce territoire regroupe :

*53 communes, 24 824 habitants,
sur une superficie de 1 382 km².*

Les compétences exercées par cette nouvelle intercommunalité sont :

Au 01 janvier 2017,

- le développement économique et l'aménagement du territoire,
- l'urbanisme,
- le tourisme et la promotion touristique (l'office de tourisme de Chaudes-Aigues devient alors chapeauté par l'office du tourisme du pays de St Flour),
- la collecte et le traitement des

déchets,

- la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- l'action sociale.

Au 01 janvier 2018,

- le gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Au 01 janvier 2020,

- l'eau et l'assainissement.

Les élus ont souhaité continuer à assurer un service de proximité à la population, c'est pourquoi trois antennes territoriales sont implantées à Saint Flour, Chaudes-Aigues et Pierrefort. Un pôle d'activités pleine nature sera installé à Ussel et des Maisons de Services vont également être aménagées à Ruynes-en-Margeride et Neuvéglise.

Une plaquette réalisée par Saint Flour Communauté sera prochainement distribuée dans vos boîtes aux lettres vous expliquant plus en détails l'organisation et les projets retenus pour la période 2017-2019. Vous y trouverez aussi une information concernant le « Pass Activ jeunes » qui s'adresse aux 6-18 ans et qui propose des réductions sur des activités diverses.

Budget

Lors du Conseil Municipal du 29 avril 2017, le compte administratif 2016, ainsi que le budget primitif 2017 ont été votés à l'unanimité et vous sont présentés dans les tableaux joints.

Compte Administratif 2016

	DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2016	Section de fonctionnement :		
	Charges à caractère général	71 089,02	Produits des services 24 699,83
	Charges de personnel	48 936,91	Impôts et Taxes 189 247,61
	Autres charges gestion courante	28 582,99	Dotations et Participations 25 915,26
	Charges financières	11 300,68	Autres produits gestion courante 14 853,60
	Opérations d'ordres	5 550,02	Produits exceptionnels divers 271,17
	Total :	165 459,62	Total : 254 987,47
	Section d'investissement :		
	Aménagement de voiries (glissière, route du cartel, panneaux)	19 050,88	Subvention amendes de police pour la glissière 3 432,00
	Matériel (tondeuse, hotte local chasse)	3 556,51	Remboursement TVA 5 717,02
	Eglise : marche	4 875,00	Excédent de fonctionnement capitalisé 50 961,51
	Aménagement village: Frais de la Poste pour la numérotation des rues, Caue	1556,98	
	Four du Pouget	14 373,15	
	Accessibilité WC Salle polyvalente	2 068,84	
	Camping (porte + banderole)	4234,80	
Remboursement capital des emprunts	36 517,63		
Total :	86 233,79	Total : 60 110,53	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1 (2015)	Report en section de Fonctionnement		
	Total :	0,00	Total : 35 059,24
	Report en section d'investissement		
Total :	51 836,51	Total : 0,00	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2017)	Section de fonctionnement :		
	Total :	0,00	Total : 0,00
	Section d'investissement :		
	Matériel informatique	1 335,00	Subvention Four du Pouget (Marleix) 5 245,00
	Façade du presbytère	17 800,00	Subv chemin poubelles (département) 6 485,00
	Numéros et plaques de rue	3 527,00	
	Chemin des poubelles + mur poubelles bourg	17 005,00	
	Caue (étude projet aménagement croix Fabre)	700,00	
Total :	40 367,00	Total : 11 730,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement :	165 459,62	290 046,71
	Section d'investissement :	178 437,30	71 840,53
	TOTAL CUMULE :	343896,92	361 887,24

Excédent = + 17 990,32€

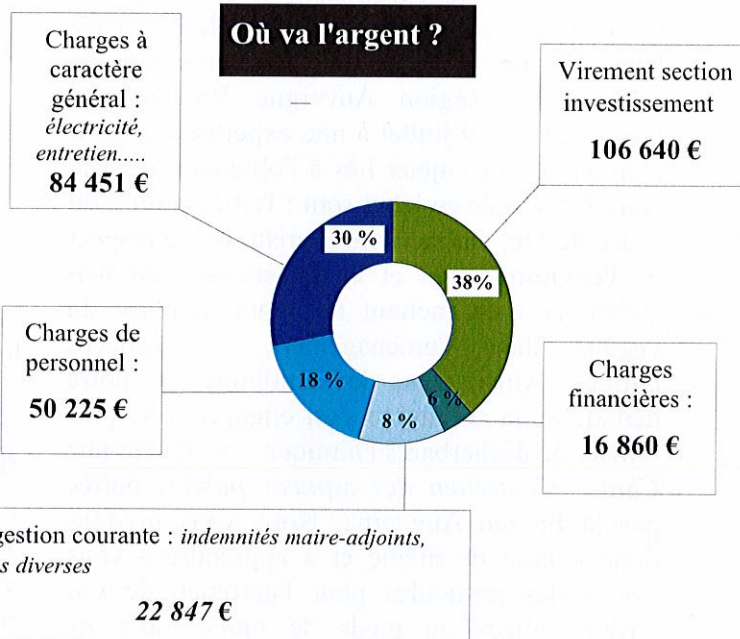
Budget Primitif 2017

Le budget de fonctionnement

D'où vient l'argent ?

Impôts et Taxes	200 320€	71,2 %
Produits de services : <i>camping, taxe pâturage, bois</i>	22 773 €	8,1 %
Dotations	21 820 €	7,8 %
Report de résultat 2016	17 990 €	6,4 %
Autres produits : <i>loyers...</i>	18 120 €	6,5 %
TOTAL DES RECETTES	281 023€	100 %

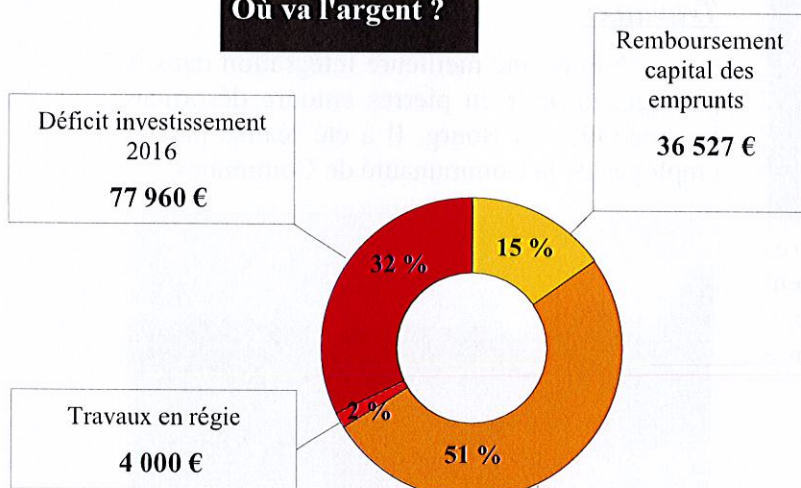
Où va l'argent ?



Les taux de contributions directes restent inchangés pour l'année 2017.

Le budget investissement

Où va l'argent ?



D'où vient l'argent ?

Virement section fonctionnement	106 640 €	44%
Excédent de fonctionnement capitalisé (<i>permet couvrir déficits</i>)	106 596 €	44 %
Subvention reste 2016	11 730€	4,8 %
Subvention 2017	8 032 €	3,3 %
Remboursement TVA	9 272 €	3,9 %
TOTAL DES RECETTES	242 270€	100 %

Travaux: **123 783 €**

réalisés

Mur poubelles du bourg + chemin des poubelles : 17 005€
 Ordinateur : 1 335€
 CAUE : 700€
 Plaques de rue et N° : 3 527€
 Toit de la cuisine : 8 300€
 Pompe à chaleur appartement mairie : 2 205€

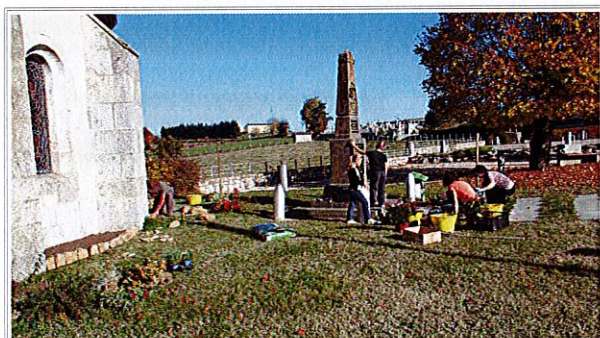
reste à réaliser :

Mur La Brugère + chemins : 26 936€
 Façade presbytère : 17 800€
 Façade église : 16 975€
 Réfection WC publics : 24 900€
 Borne Wifi : 2 100€
 Bétonnière : 2 000€

Villes et Villages Fleuris :



Cette année correspond au contrôle de notre label. Un jury composé de 5 membres issus de la nouvelle Région Auvergne Rhône-Alpes procédera le 19 juillet à une expertise de notre commune. Les enjeux liés à l'obtention ou à la conservation de ce label sont : l'amélioration du cadre de vie, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement et la préservation du lien social, ceci en mettant en avant la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics. Ainsi, dans la continuité de notre démarche, la commune s'est engagée à ne plus utiliser de désherbants chimiques en signant une *Charte d'entretien des espaces publics* portée par la Fredon Auvergne. Nous vous invitons donc à faire de même et à apprendre à vous passer des pesticides pour l'entretien de vos jardins, allées ou pieds de murs... afin de contribuer à la préservation de notre patrimoine naturel.



Nous tenons à remercier les bénévoles, très actifs, ainsi que tous les habitants qui fleurissent et entretiennent leur devant de porte et qui participent ainsi à la mise en valeur de notre village.

PNR de l'Aubrac:

L'enquête publique s'est déroulée sans incident du 27 février au 30 mars 2017. Plus de 1400 observations ont été déposées dont 1173 favorables et 244 défavorables. Le sujet problématique majoritairement exprimé concernait la circulation des engins motorisés à mieux recadrer sans que cela signifie une opposition au PNR.

La commission d'enquête a donc formulé « un avis **FAVORABLE ET SANS RESERVE** » au projet de Charte du PNR de l'Aubrac en vue de

son classement.

Suite de la procédure: consultation des Communes, Communautés de Communes, Départements pour confirmer leur adhésion définitive par délibération, puis saisine de l'État pour obtenir un décret de classement en février 2018.



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : www.projet-pnr-aubrac.fr.

Borne Wifi :

Prochainement une borne Wifi sera installée à la Mairie. Ouverte à tous, habitants ou visiteurs, elle permettra de se connecter gratuitement et sans fil à Internet via un ordinateur portable, tablette ou téléphone.

Coût de l'installation : 2 100€ TTC subventionnée par le Département et la Poste.

Travaux:

* Pour une meilleure intégration dans le paysage, un mur en pierres entoure désormais les poubelles du Bourg. Il a été réalisé par les employés de la Communauté de Communes.

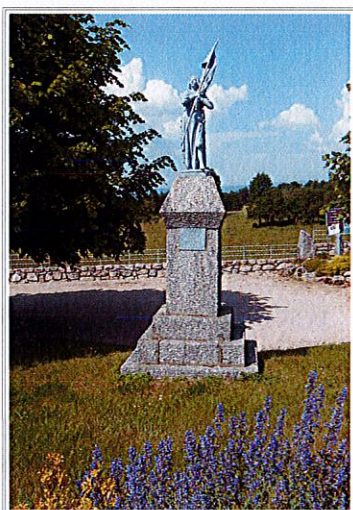


* Nous avons commandé des panneaux pour afficher les informations communales dans chaque village. Sébastien les fixera sur les rambardes de bois entourant les containers à déchets. Il y en aura un à la Mourache, au Vialard, au belvédère de Mallet, à Bezenchat, au Fau, à la Besseire, au Peuch, à la Brugère, au Pouget, au lotissement des Bruyères et un rue Belle vue.

* Ce printemps l'entreprise CHAYLA a procédé à la réfection totale du toit de la cuisine de la salle des fêtes et au remplacement du velux de désenfumage avec commande électrique qui n'était plus aux normes.
Coût total des travaux : 8 047,80€ TTC.



* Même si ça a pu en surprendre quelques uns, notre Jeanne d'Arc a retrouvé sa couleur d'origine, l'automne dernier.



* Peut-être avez-vous eu l'occasion de vous promener au Pouget et d'admirer le four magnifiquement rénové par l'entreprise Orhac.
Coût des travaux : 14 373,15€ TTC



* A l'église, la marche qui permet de pénétrer dans le chœur était fortement abîmée. C'est pourquoi, nous avons demandé à l'entreprise Tesseidre de l'extraire pour en façonner une nouvelle.

Coût des travaux : 4 875€ TTC



Site internet :

L'équipe municipale a travaillé sur l'élaboration d'un nouveau site internet, plus attractif et fonctionnel. L'adresse est www.fridefont.fr

N'hésitez pas à le consulter, vous y trouverez toute l'actualité de notre village, les comptes rendus des conseils municipaux, les procédures et démarches administratives...

Raid ULM :

Les 29-30 et 31 juillet prochain, la commune va recevoir une association de passionnés d'ULM, arrivant de Vendée.

90 personnes dont 50 pilotes vont séjourner pour moitié au camping municipal et l'autre moitié au camping à la Ferme des deux Vallées.

En fonction des conditions climatiques et du vent, les départs et arrivées des vols s'effectueront soit de l'aérodrome du Peuch, soit de la parcelle du Chirol (antenne). Tout ceci occasionnera certainement des nuisances sonores, mais nous espérons que vous saurez les accepter.

Ces personnes souhaitent découvrir notre région mais aussi partager leur passion avec les locaux. Ils organiseront un lâcher de bonbons le dimanche après-midi et un baptême de l'air sera mis en jeu à l'occasion de la fête du village.

Le dimanche 30 juillet, ils se retrouveront tous autour d'un repas à la salle des fêtes. Les personnes qui désirent échanger avec eux peuvent s'inscrire auprès de Pierre Chassang, au plus tard le 15 juillet.

Tarif du repas : 16€/pers et 10€/enf - de 12 ans.

Le chemin du repli :

L'association « Chemin de l'Europe » dont l'objectif est de faire connaître le patrimoine archéologique et historique des territoires souhaite créer une randonnée entre Margeride et Aubrac sur la trace des résistants. Ce chemin traverserait les communes de Clavières, Chaliers, Lorcières, Ruynes, Val d'Arcomie, Fridefont, Maurines pour se terminer à Anterrieux. Nous sommes tout à fait favorable à cette initiative et travaillons avec eux pour que ce projet aboutisse.

Divers :

Suite aux intempéries du 13 juin 2017, 19 communes de la Haute-Loire ont été fortement sinistrées. L'Association des Maires lance un appel aux dons pour aider à la reconstruction des communes. Le conseil municipal après concertation a décidé de soutenir cette action.

Accessibilité :

La commune poursuit son « agenda d'accessibilité programmé ». Après avoir mis aux normes les toilettes de la salle polyvalente, cette année, c'est au tour des WC publics et de l'église de subir les modifications ou travaux nécessaires permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Pour l'église, l'aménagement consistera simplement à délimiter une place handicapée avec signalisation par panneau. Quant aux toilettes publiques, il y aura démolition de la cloison pour créer un WC unique permettant le passage d'un fauteuil roulant.

Agenda de l'été :

15-16 juillet : Fête du village

20 juillet : Cantal Tour Sport à la base de voile de Mallet : rendez-vous sportif gratuit pour les 6-18 ans

29-31 juillet : Raid ULM

6 août : Messe au calvaire à 10h45 suivi d'un repas champêtre organisé par les Amis de l'Eglise en partenariat avec le Comité des Fêtes.

7 août : Collecte des encombrants

13 août : Étape sanfloraine

*L'équipe municipale vous souhaite de passer un bel été
Elle reste à votre écoute et est ouverte à toutes propositions.*